



Au nom de toute l'équipe de la Municipalité de Saint-Pacôme

JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE!

Que cette nouvelle année 2014 vous procure la santé et que tous vos projets

les plus chers se réalisent.

**PROCHAINE
SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL
LE MARDI 7 JANVIER 2014
À 20H00**

À LIRE CE MOIS-CI :

Discours de la mairesse	2-3
Organigramme de la Municipalité	4
Votre conseil municipal	5
Mot du Directeur général	5
Nouvelles de l'agente	6
Activités à venir	6
Chroniques du loisir intermunicipal	7
Habitations Saint-Pacôme	8
Cercle de Fermières	8
Soc. Gestion de la rivière Ouelle	8
Merci Marijo	8
Du jardin... à la maison...	9
Club 50 ans et plus	9
Capsule verte	9
Sécurité routière	9
Carnaval des Neiges 2014	10
Cinéma 2013	10
Des nouvelles du conseil	11-12-13-14
Vœux de Noël	15
Chronique culturelle	16
Solitaires, gardons notre église vivante	16
Joueurs de pétanque	16
V.I.S.A.G.E.S. régionaux du Québec	17
Concours Couleurs et Parfums 2013	17
Régie matières résiduelles	18
Café Jasette	19
Calendrier janvier 2014	20

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00, le vendredi de 9h00 à 12h00

DISCOURS DE LA MAIRESSE

Rapport sur la situation financière de la municipalité de Saint-Pacôme.

Mesdames les conseillères,

Messieurs les conseillers,

Chers concitoyens et concitoyennes de Saint-Pacôme,

Afin de satisfaire aux directives du Ministère des Affaires municipales, en vertu de la loi et selon l'article 955 du code municipal, je me dois de vous faire un rapport sur la situation financière de la municipalité avant le dépôt du budget de l'année 2014.

Rapport financier 2012 (consolidé)

Recettes :	2 405 277 \$
Dépenses :	2 212 461 \$
Excédent avant conciliation à des fins fiscales :	192 816 \$
Excédent de fonctionnements non affecté de l'exercice :	23 245 \$

Pour un surplus accumulé non affecté (consolidé) au 31 décembre 2012 de 26 812 \$

La dette à long terme de la municipalité (consolidée) au 31 décembre 2012 est de 4 897 420 \$ qui est la partie à la charge des contribuables tandis que la part des gouvernements est de 1 921 061 \$.

Rapport du vérificateur

Le dernier rapport du vérificateur mentionne que les états financiers présentent fidèlement la situation financière de la municipalité de Saint-Pacôme.

Programme triennal des dépenses et immobilisations qui se répartissent comme suit :

ANNÉES FINANCIÈRES	2014	2015	2016
Total des dépenses anticipées	80 000 \$	150 000 \$	160 000 \$

Au niveau des immobilisations au budget 2013, il était prévu les travaux suivants :

- Pavage et réfection des rues.
- Fin du prolongement aqueduc et égouts domestiques et pluviales de la rue de la Pruchière.
- Fenestration de l'édifice municipal et remplacement du système de chauffage.
- Agrandissement de la zone industrielle (demande d'exclusion d'environ 50 mètres sur toute la longueur du côté sud des entreprises actuelles).
- Prolongement d'aqueduc, égout et pluviale rue Garneau pour un nouveau développement résidentiel.
- Voir à la réalisation des plans et devis pour la construction d'une passerelle à l'ancien pont Hudon.
- Réfection d'une partie de la chaussée de la Côte de la Montagne
- Réfection d'une partie de la rue Galarneau.

Principales réalisations 2013 :

- Réalisation finale du prolongement des services d'aqueduc et d'égout et la réfection de la rue de la Pruchière (pluvial et structure de rue).
- Fin du remplacement de la fenestration de l'édifice municipal.
- Réfection d'une partie de la rue Galarneau.
- Réfection d'une partie de la rue Côte de la montagne.
- Amélioration de la sécurité pour le parc de l'action et ajout d'un nouveau module de jeu;
- Pavage des rues Meunier, Pruchière, Galarneau et du centre municipal;
- Isolation des conduites sur la rue Michaud;
- Finalisation du trottoir sur la rue Galarneau.

Orientations pour le prochain programme triennal d'immobilisations :

- Relier l'aqueduc des petites côtes au réseau municipal;
- Entretien et pavage secteur Nord-du-Rocher;
- Pavage de la rue Paquet;
- Mise à niveau des équipements d'aqueduc et égouts.
- Pavage du secteur de la rue Grand-Maison;

Résultat anticipé de l'exercice financier 2013

Le budget 2013 prévoyait des revenus et des dépenses équilibrées de l'ordre de 2 363 620.00 \$. Après 11 mois d'opérations, nous pouvons affirmer que nous avons administré selon les disponibilités budgétaires et qu'aucun déficit n'est actuellement anticipé.

Rémunération des élus

En vertu de l'article 11 de la loi sur le traitement des élus(e)s municipaux, le présent rapport doit faire état du traitement des élus(e)s municipaux de la municipalité de Saint-Pacôme.

En voici donc les détails pour l'année 2013.

	Rémunération du maire :	Rémunération des conseillers :	Rémunération à la MRC
Salaire régulier :	7 454,64 \$	2 484,84 \$	1762.96 \$
All. non imposables :	2 484,84 \$	828,26 \$	881.55 \$

Orientations pour le budget 2014

Pour le prochain budget, le conseil municipal va étudier les diverses demandes et besoins des citoyens afin d'établir les principales priorités à court, moyen et long terme. Nous tenterons de respecter nos engagements, soit de ne pas augmenter la taxe foncière. Nous sommes conscients que nous sommes en période de transition et que tous les élus doivent prendre connaissance des nombreux dossiers. Une fois ce processus terminé, nous pourrons avoir une stratégie et une vision planifiées afin que Saint-Pacôme continue de se développer et d'offrir une qualité de vie exceptionnelle à ses citoyens.

1° En administration, nous donnerons une information adéquate sur les coûts rattachés aux différents services. Favoriser le paiement des taxes dans les délais prévus, soit au bureau municipal, à la Caisse populaire, aux guichets automatiques ainsi que par internet.

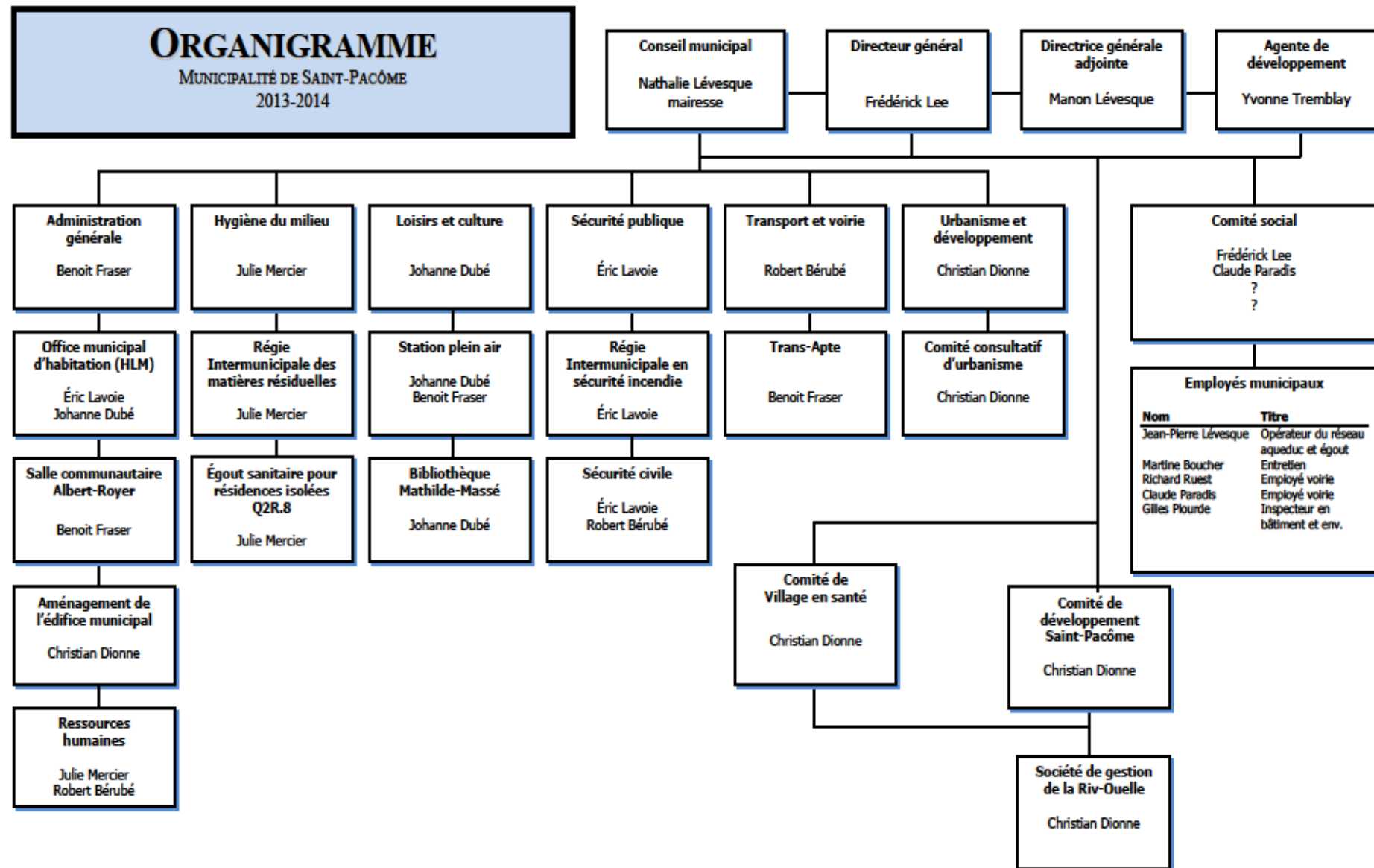
2° En sécurité publique, nous allons actualiser notre plan de mesures d'urgence avec des nouveaux intervenants. Nous continuons la mise en œuvre du plan de couverture du schéma de couverture de risque de la MRC de Kamouraska. Nous allons travailler avec la Régie intermunicipale en protection incendie du Kamouraska Ouest à la mise en œuvre de ce schéma pour nous assurer d'une protection adéquate de tous les citoyens sur notre territoire.

3° Conformément à l'article 955 du code municipal, voici la liste annuelle des contrats de plus de 2 000 \$ avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

Transport Pierre Dionne	Déneigement	106 155,50 \$
Transport Pierre Dionne	Travaux routiers	57 467.97 \$
Groupe Ultima Assurances	Assurances	31 837,00 \$
BPR Groupe Conseil	Honoraires	47 132,32 \$
Ville de Rivière-du-Loup	Site d'enfouissement	41 786,21 \$
Construction Jean-Paul Landry inc.	Pavage	89 169.98 \$
Transport en vrac St-Denis inc.	Travaux routiers	36 005.12 \$
Garage N. Thiboutot	Achat Tracteur	27 938.93 \$
Régie intermuni. Incendie Kam. ouest	Quote-part	85 770,00 \$
MRC Kamouraska	Quote-part	136 140,00 \$
Régie intermuni. Matières résiduelles	Quote-part	85 610,00 \$
Station Plein Air	Quote-part	40 000,00 \$
Ministère de la Sécurité publique	Sûreté du Québec	86 433,00 \$

4° En conclusion, nous allons continuer de gérer de façon consciencieuse et de façon très serrée dans le cadre d'un développement durable pour nous assurer de la qualité des services offerts à la population.

La mairesse de la Municipalité de Saint-Pacôme
Nathalie Lévesque



Votre Conseil Municipal



Nathalie Lévesque
Mairesse



Christian Dionne
Siège no 1



Julie Mercier
Siège no 2



Johanne Dubé
Siège no 3



Benoit Fraser
Siège no 4



Éric Lavoie
Siège no 5



Robert Bérubé
Siège no 6

Directeur général :

M. Frédéric Lee

Directrice générale adjointe :

Mme Marion Lévesque

Agente de développement :

Mme Yvonne Tremblay

Technicienne en loisirs :

Mme Roxanne Carboneau

Bureau municipal de Saint-Pacôme

27, rue St-Louis

Téléphone : 418-852-2356

Télécopieur : 418-852-2977

Courriel : stpacome@bellnet.ca

Site internet : www.st-pacome.ca

Un mot du Directeur général

EAU TROUBLE

Nous recevons souvent des plaintes et des constats de citoyens par rapport à de l'eau trouble et grisonnante dans le réseau d'aqueduc. Ces doléances sont toutes à fait justifiées et nous nous excusons des troubles que ça vous occasionne. Le malheur là-dedans, c'est que ce « nuage » ne frappe que quelques résidences à la fois. Nous sommes encore à l'étudier. Au printemps nous entamerons une série d'action plus concrète afin de régler cela une fois pour toutes. Nous vous demandons encore un peu de patience et de vérifier la couleur de l'eau avant de démarrer une « brassée ».

PATINOIRE

Depuis vendredi dernier, la patinoire est ouverte. Des changements majeurs sont apportés cette année. Il y aura une permanence les soirs et les jours de fin de semaine. Un kiosque alimentaire (petite cantine) sera disponible pour les usagers. Les parents qui assisteront aux cours de patin le vendredi soir, et tous les usagers, pourront alors savourer café ou chocolat chaud. L'horaire est aussi modifié et vous pourrez le consulter sur place. Si des bénévoles veulent aider la personne qui sera responsable cette année, veuillez nous contacter au 418-852-2356. Le but d'avoir quelqu'un sur place est d'augmenter la qualité de la patinoire et du service. L'autre but aussi est de faire diminuer le vandalisme et l'intimidation. Passez le mot aux intéressés!

DÉNEIGEMENT

Après des débuts qui nécessitaient certains ajustements, les nouveaux employés de notre déneigeur ont apprivoisé notre municipalité. À chaque situation il y aura toujours des ajustements. Dans ce sens, nous vous invitons à communiquer avec nous lorsque les opérations pourront vous causer préjudices. On va tout faire, ce qui est dans le domaine du possible, pour vous aider. Faire la Municipalité de Saint-Pacôme nécessite 4 heures de temps. Si le débit de neige est de 3 cm à l'heure, il se peut que des accumulations se fassent avant le retour de la machine. Nous vous demandons votre patience. Finalement, je vous rappelle que les déneigeurs n'ont pas été à l'école « Houdini » du déneigement. Ils ne sont donc pas en mesure de faire disparaître la neige comme le ferait un magicien.

TEMPS DES FÊTES

Le bureau municipal fermera pour le temps des fêtes le 20 décembre à midi et rouvrira le 6 janvier à 9h00. S'il y a de très grosses urgences pendant ce temps. Mon nom numéro est dans le bottin téléphonique.

Avant de terminer, je dois vous dire ceci : 40% des changements de carrière se décident dans le congé de Noël et du Jour de l'an. Souvent, ces changements apportent des déménagements. Pensez-y bien, nous voulons vous garder avec nous!

Joyeux Noël et pas d'alcool au volant!

Frédéric Lee
Directeur général



Des nouvelles de notre agente de développement

NOËL C'EST L'AMOUR!

La période des Fêtes bat son plein. La parenté est arrivée! Les cadeaux, les vœux, les rencontres familiales et amicales se succèdent, entrecoupés de repas plus copieux les uns que les autres. Pour certain, décembre est une période plus nostalgique où les souvenirs d'enfance refont surface et l'absence de certaines personnes se fait davantage ressentir. Ceci m'amène à vous parler du dernier Café-jasette avec Pierre Lévesque. Enseignant à la retraite, fils de Léo à Bernard de notre municipalité, Pierre nous a magnifiquement entretenus des Noël's d'antan à Saint-Pacôme. Grâce à lui, nous avons retrouvé notre cœur d'enfant en plus de nous faire vivre la magie de Noël. Lors de la pause-café, la collation fut les traditionnels beignes de l'époque de nos mères et de nos grands-mères. À la toute fin de la rencontre, afin de rester dans l'esprit des Noël's d'antan, chacun des participants est reparti avec un petit sac en papier brun contenant une pomme, une orange et des bonbons au sucre! Je tiens également à mentionner que Pierre a réalisé pour le compte de la municipalité de Saint-Pacôme l'ange qui était le thème de cette année dans le cadre de l'activité « Noël au cœur du Kamouraska ». Son ouvrage s'est mérité la 4^e place à l'échelle de la MRC. Vous le retrouvez d'ailleurs à la une du journal Le Pacômien de ce mois-ci. Merci encore une fois à Pierre qui a mis sa grande générosité, son talent et sa disponibilité au dynamisme notre communauté.

Puisque janvier est à notre porte, j'en profite pour vous faire part du prochain Café-jasette le lundi 13 janvier alors que mesdames Ginette Jetté et Annie Sénéchal du diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière parleront de spiritualité et d'engagement. Soyez nombreux à venir les écouter!

Toujours en janvier, vous recevrez dans la première semaine la programmation du Loisir intermunicipal pour la période hivernale. Je vous invite à la consulter puisque Roxanne, notre coordonnatrice en loisir, y présente un éventail d'activités qui s'adresse à l'ensemble de la communauté. Participer en grand nombre à cette offre de loisirs.

Je conclurais ce mot de l'année 2013 avec une pensée bien spéciale à tous les bénévoles de la communauté qui apporte une richesse inestimable à notre municipalité. À eux, ainsi qu'à l'ensemble des citoyens, je souhaite que cette belle période du temps des Fêtes se prolonge tout au long de l'année et vous apporte joie, bonheur, santé, prospérité et amour.

Joyeux Noël et Bonne Année 2014!

Yvonne Tremblay
Votre agente de développement



Activités à venir...

Le lundi 6 janvier, à 9h00 à l'Édifice municipal, réunion M.A.D.A.;

Le mardi 7 janvier, à 20h00 à l'Édifice municipal, séance ordinaire du conseil;

Le mercredi 8 janvier, réunion mensuelle du Cercle de Fermières à 13h30;

Le lundi 13 janvier, à 9h30 à l'Édifice municipal, Café Jasette;

Le mardi 14 janvier, à 19h30 réunion mensuelle des Chevaliers de Colomb à l'Édifice municipal (salle du conseil);

Le mardi 14 janvier, à 19h30 réunion mensuelle du Club Optimiste à l'Édifice municipal;

Le mardi 21 janvier, à 19h00, réunion de la Société du Roman Policier à l'Édifice municipal;

Le samedi 25 janvier, début des activités du Carnaval (Pont payant);

Le dimanche 26 janvier, Brunch du Carnaval au Club de Golf;

Le lundi 27 janvier, à 19h30, réunion du Comité de développement à l'Édifice municipal;

Le vendredi 31 janvier, mise en capsules du Carnaval.

Les chroniques du loisir intermunicipal

Temps des fêtes, tout un casse-tête!

Pourquoi ne pas agrémenter vos soirées des fêtes avec des jeux cocasses, loufoques et qui plairont à toute la famille. Passez un beau temps des fêtes!!! Je serai de retour le lundi 6 janvier 2014.

Voici quelques jeux pour vous amuser.

Table tournante. On change de place ou de table à chaque service. C'est l'occasion idéale pour multiplier les discussions pendant le repas.

Cadavre exquis et variantes. La version classique? Faire composer une phrase absurde par plusieurs personnes en amalgamant nom, adjectif, verbe, complément d'objet direct et adjectif. Il y a aussi les enchaînements à la manière de la comptine Trois petits chats, où chaque nouveau mot commence par la syllabe qui finit le précédent, et ainsi de suite.

Le cri des animaux parce que vos enfants seront enchantés de participer, car ils ont dû y jouer cet été. Demandez-leur d'animer ce jeu. Pour faire ce jeu il faut être neuf ou plus, mais toujours par groupe de trois. Le meneur fait une liste d'animaux dont il est facile d'imiter le cri. Il inscrit le même nom d'animal sur trois papiers différents et les distribue. Les participants ne doivent pas regarder leur papier avant le signal. Quand tous les joueurs sont en possession de leur papier, vous donnez le signal de départ et à ce moment chaque joueur doit crier le plus fort possible comme l'animal mentionné sur son papier. Ce sera la confusion totale. Le trio perdant est celui qui se retrouvera le dernier.

Sources:

<http://www.coupdepouce.com/vacances-fetes/partys-et-evenements/des-jeux-pour-un-noel-anime/a/18743>

<http://dimanchematin.com/suggestions-de-jeux-pour-votre-party-de-noel/>

<http://www.jabo-net.com/party.html>

Voir d'autres idées de jeux sur ma page Facebook: loisir intermunicipal

Programmation hiver 2014

La programmation hiver 2014 s'imprime en ce moment même! Vous la recevrez par Publisacs la semaine du 6 janvier et par l'école également avec une surprise à l'intérieur.

Fête de Noël 2013

C'est le dimanche 15 décembre que le Père Noël est venu faire un tour à Saint-Pacôme. En tout, plus de 45 enfants ont participé à cette fête. J'en profite donc pour remercier les Fermières (particulièrement Mme Marie Parent), le Club des 50 ans et plus, les Chevaliers de Colomb, le Club Optimiste, la Garde Paroissiale, la Station Plein Air, la municipalité de Saint-Pacôme, Sébastien, Daniel et Brigitte, Laurence, Mérika, Camille, Lisandre et son équipe de musiciens ainsi que tous les autres bénévoles qui ont participé de près ou de loin à cette belle activité. MERCI INFINIMENT!!!



Roxanne Carbonneau

Coordonnatrice en loisir intermunicipal

Pour information et inscription

Par courriel : rcarbonneau.iterloisir@hotmail.ca

Par Facebook : Loisir intermunicipal

Par téléphone : Lundi 418-498-2050 *115

Mardi/mercredi 418-852-2801

Jeudi 418-852-2356

Vendredi AM : 418-498-2050 *115

GUICHET AUTOMATIQUE
24 HEURES PAR JOUR
7 JOURS PAR SEMAINE

 **Desjardins**
Caisse populaire
de la Rivière Ouelle

Siège social

7, rue Caron CP 68

St-Pacôme (Québec)

G0L 3X0 (418) 852-2812

Les Habitations Saint-Pacôme

Résidence du Lys d'Argent

18, rue Martin
Saint-Pacôme (Québec) G0L 3X0
Téléphone : 418-852-2525



COMPLET

Pour 65 ans et plus, personne seule ou en couple, autonome ou en légère perte d'autonomie :

- si vous prévoyez casser maison, nous pouvons prendre votre réservation et la placer en attente.

Forfait « Logement et Services » :

2 repas par jour (dîner et souper), l'électricité, le chauffage, le câble de base, l'entretien ménager, service de buanderie, 1 stationnement avec prise, 1 grand rangement et 2 sonnettes d'urgence dans chaque logement.

Aides financières disponibles calculées selon votre revenu annuel :

- Supplément au loyer (Logement disponible)
- Crédit pour maintien à domicile (70 ans et plus)

Demandez une visite ou téléphonez au 418-852-2525 pour plus d'information.

Le Conseil d'administration et la direction

UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR LA SOCIÉTÉ DE GESTION DE LA RIVIÈRE OUELLE

Suite au départ de certains administrateurs, le conseil d'administration de la Société de gestion de la rivière Ouelle (SGRO) a procédé à la nomination de nouveaux officiers au sein de son organisation.

Au sortir de sa réunion tenue le 11 décembre dernier, les membres du conseil d'administration sont heureux d'annoncer la nomination de M. Luc Martin à titre de président et de M. Guy Langlais à titre de vice-président. M. Louis Desrochers a été reconduit au poste de secrétaire de la SGRO.

Au retour de la période des Fêtes, le conseil d'administration se penchera sur différents dossiers prioritaires, notamment la réfection de certaines infrastructures dans les sentiers.

En terminant, les membres de la SGRO tiennent à remercier tous les anciens administrateurs pour leur contribution au fil des années au sein de l'organisation.

Merci Marijo !

Le 11 décembre dernier, le Comité de développement, en collaboration avec la municipalité de Saint-Pacôme, a tenu à souligner lors d'une 5 à 7 le travail de Marijo Couturier-Dubé. En effet, de septembre 2012 à juin 2013, elle a été agente de développement ce qui l'a amené à chapeauter plusieurs projets en collaboration avec les bénévoles du milieu et de nombreux comités à Saint-Pacôme. Marie Marchand, vice-présidente du Comité de développement, en a profité pour remettre à Marijo un cadeau afin de souligner son apport à la vitalité de la communauté. Encore une fois, merci, Marijo, et bonne continuation dans tes nouveaux défis professionnels.



Cercle de Fermières de Saint-Pacôme

Le Cercle de Fermières est heureux de prendre ce temps pour souhaiter à tous les citoyens de l'attirant village de Saint-Pacôme, de merveilleuses fêtes en famille. Que l'année à venir soit fructueuse dans tous les domaines de vos vies. Qu'elle vous apporte SANTÉ, HARMONIE et PAIX. Merci encore pour votre participation dans toutes les activités organisées et offertes tout au long de l'année 2013.

Par Christiane Desautels, responsable des communications



Du jardin... À la maison...

Bouchées goberge saveur de crabe

350 gr de goberge à saveur de crabe
1 tasse de tartinade de fromage
1 tasse de mayonnaise
Ail au goût (haché fin) ou oignon vert ou ciboulette
Petits dés de poivron rouge pour décorer
12 muffins anglais (ouverts en deux)

Mélanger le tout et tartiner sur des muffins anglais.
Parsemez de dés de poivron rouge.

Cuire au four à 400°F de 10 à 15 minutes. Vérifier souvent pour ne pas brûler.

Couper en 4 pour faire des bouchées.

Petits et grands se régaleront.

Pour congeler : placer sur une grille, déposer au congélateur et mettre dans des sacs de plastique une fois bien gelé. Au moment de service, sortir la quantité nécessaire et passer au four en surveillant la cuisson.

Vous pourriez aussi utiliser des crevettes, du crabe ou du homard pour varier.

Bon appétit !

Marie Parent

Cercle de fermières de Saint-Pacôme

Club des 50 ans et plus

Anniversaires du mois de janvier

Denise Dubé	2 janvier	Lisette Lévesque	17 janvier
Aurèle D'Anjou	4 janvier	France Lévesque	18 janvier
Liette GrandMaison	6 janvier	André Chamberland	20 janvier
Irène Lebel	6 janvier	Yolande Lévesque	20 janvier
Raymond-M. Guy	7 janvier	Michel Dubé	21 janvier
Ghislaine Meunier	7 janvier	Annette GrandMaison	24 janvier
Armand Bouchard	8 janvier	Réjean Lévesque	27 janvier
Irène Ouellet	9 janvier	Mariette Ouellet	28 janvier



Capsule verte

"Finir les Fêtes en beauté": une fois les décorations rangées après les Fêtes, enveloppez le sapin dans un vieux drap pour le sortir de la maison sans y semer des aiguilles partout.

Sécurité routière

Facultés affaiblies Ne conduisez pas!

Alcool – Drogues – Médicaments

L'alcool, les drogues et certains médicaments affectent votre capacité de conduire. Si vous conduisez avec les facultés affaiblies, vous mettez votre vie et celle des autres en danger, en plus de vous exposer à des sanctions sévères.

L'alcool affecte vos facultés dès la première consommation.

Les drogues (cannabis, haschich, *speed*, cocaïne, ecstasy, etc.) sont incompatibles avec la conduite automobile parce qu'elles agissent sur le cerveau.

Certains médicaments, qu'ils soient prescrits par un médecin (antidépresseurs, antidouleurs, tranquillisants, somnifères, etc.) ou achetés en vente libre (médicaments contre le rhume ou la toux, contre les allergies, etc.), peuvent aussi affaiblir vos facultés.

Peu importe ce que vous consommez, les effets sur la conduite d'un véhicule sont considérables. En voici quelques exemples :

- Augmentation de la prise de risques (excès de vitesse, non-port de la ceinture, témérité)
- Faux sentiment de confiance, de contrôle
- Difficulté à maintenir une vitesse constante et une trajectoire
- Baisse d'attention et de jugement
- Difficulté à se concentrer
- Temps de réaction aux dangers plus lent
- Gestes brusques
- Mauvaise coordination des mouvements
- Somnolence

**Si vous mélangez
l'alcool avec les drogues
ou les médicaments, vos
facultés sont encore
plus affaiblies!**

Carnaval des Neiges 2014

« Fêtons ensemble cette 28^e fête d'hiver ! »

Le 28^e Carnaval des Neiges organisé par le Club Optimiste est déjà en préparation depuis quelque temps. Trois magnifiques duchesses ont été recrutées et, avec leur présidente de duché, ont accepté avec enthousiasme de participer aux activités et d'aider les membres optimistes dans la vente des billets de loterie.

Duché de la Montagne



Andrée Ouellet

Duché du Faubourg



Elsa Laforest

Duché du Belvédère



Laurence Frève

N'oublions pas que le Carnaval et la loterie sont notre « vache à lait » pour ramasser des fonds afin d'offrir toute une gamme d'activités intéressantes aux jeunes de Saint-Pacôme et des environs.

Les détails de la programmation seront annoncés dans le prochain Pacômien.

Merci à l'avance à toute la population pour l'habituelle collaboration au Carnaval des Neiges.

Nous profitons de l'occasion pour souhaiter à tous un
JOYEUX NOËL et une EXCELLENTE ANNÉE 2014 !



CINÉMATHON 2013



Le dimanche 24 novembre dernier se déroulait le 18^e Cinémathon parrainé par le Club Optimiste de St Pacôme.

Plusieurs spectateurs se sont alors présentés au Cinéma Louise afin d'assister à la représentation du film « L'UNIVERSITÉ DES MONSTRES », une belle assistance et un film charmant.

C'est donc avec fierté que nous remettons au nom de la jeunesse, une somme de 400.00\$ pour « La Fondation des Étoiles » et 100.00\$ au cancer infantile.

Plus de 30 prix ont été remis aux jeunes en remerciements de leur appui. Nous désirons donc remercier sincèrement nos généreux commanditaires et partenaires pour la réussite de ce Cinémathon.

La Caisse Populaire de la Rivière-Ouelle pour sa grande implication : location du film ainsi que des laissez-passer pour les écoles primaires.

La magnifique collaboration d'Alain et Louisette du Cinéma Louise.

Merci infiniment à tous et au plaisir de vous revoir au prochain Cinémathon 2014

Optimistement vôtre!

Nathalie Gagnon et Hélène Ouellet, COMITÉ DU CINÉMATHON



DES NOUVELLES DE VOTRE CONSEIL

Réunions des 12 et 25 novembre 2013

272.11.13 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Johanne Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 12 novembre 2013 soit accepté tel que présenté.

273.11.13 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} OCTOBRE 2013

Il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2013 soit adopté tel que présenté.

AVIS DE MOTION AYANT POUR OBJET L'ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 275 PORTANT SUR LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller M. Éric Lavoie qu'à une prochaine réunion, le règlement numéro 275 portant sur les prévisions budgétaires 2014 sera adopté.

275.11.13 NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par M. Christian Dionne et résolu à l'unanimité des membres présents que M. Robert Bérubé soit nommé maire suppléant pour les mois de novembre 2013 à novembre 2014 avec toutes les tâches et obligations qui s'y rattachent le cas échéant, y compris le remplacement de la mairesse pour siéger au conseil des maires à la MRC de Kamouraska.

276.11.13 PAIEMENT DE LA QUOTE-PART À LA STATION PLEIN AIR DE SAINT-PACÔME POUR LES MOIS DE NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 2013

Il est proposé par Mme Julie Mercier et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Pacôme verse à la Station plein air un montant de six mille six cent soixante-six dollars et soixante-six cents (6 666,66 \$) représentant la quote-part pour les mois de novembre et décembre 2013.

DEMANDE D'AUTORISATION DE M. JEAN-PIERRE LÉVESQUE POUR ALIÉNER, LOTIR ET UTILISER À DES FINS AUTRES QU'AGRIQUES UNE PARTIE DU LOT 4 318 900 DU CADASTRE DU QUÉBEC, D'UNE SUPERFICIE DE 4 420,29M², DANS LE BUT D'Y CONSTRUIRE UNE RÉSIDENCE

Ce point est reporté à une réunion ultérieure.

PROLONGATION DES HEURES D'ACCÈS AU SITE DE RIVIÈRES-DES-VASES

Ce point est reporté à une réunion ultérieure.

277.11.13 ADOPTION DU BUDGET DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU KAMOURASKA-OUEST

Il est proposé par M. Éric Lavoie et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter le budget 2014 de la Régie intermunicipale des Matières résiduelles du Kamouraska-Ouest tel que présenté ci-dessous et que les versements soient répartis en 4 versements égaux payables aux 3 mois en date du 5 janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre ou en 2 versements égaux payables en date du 5 janvier et du 1^{er} juillet.

278.11.13 ADOPTION DE L'ORGANIGRAMME DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME

Il est proposé par M. Christian Dionne et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter les nominations suivantes aux postes budgétaires de la Municipalité de Saint-Pacôme :

Administration	M. Benoit Fraser
Sécurité publique	M. Éric Lavoie
Voirie	M. Robert Bérubé
Hygiène du milieu	Mme Julie Mercier
Urbanisme et	
Développement	M. Christian Dionne
Loisirs et culture	Mme Johanne Dubé

279.11.13 NOMINATION DES CONSEILLERS AUX DIFFÉRENTS COMITÉS

Il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter les nominations suivantes aux différents comités de la Municipalité de Saint-Pacôme :

Office municipal d'habitation	Éric Lavoie Johanne Dubé
Récupération et Environnement	Julie Mercier
Station plein air	Johanne Dubé Benoit Fraser
Régie intermunicipale en sécurité incendie	Éric Lavoie
Régie intermunicipale matières résiduelles	Julie Mercier
Trans-Apte	Benoit Fraser
Comité consultatif d'urbanisme	Christian Dionne
Salle communautaire	
Albert-Royer	Benoit Fraser
Égout sanitaire pour résidences isolées	Julie Mercier
Bibliothèque Mathilde-Massé	Johanne Dubé
Sécurité civile	Éric Lavoie Robert Bérubé

Aménagement de l'édifice municipal	Christian Dionne
Comité Village en santé	Christian Dionne
Comité de développement	Christian Dionne
Société de gestion de la rivière Ouelle	Christian Dionne
Ressources humaines	Julie Mercier
	Robert Bérubé
Comité social	Frédéric Lee
	Claude Paradis
	Conseiller
	Conseiller

280.11.13 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT ET DE SON SUBSTITUT POUR SIÉGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE EN SÉCURITÉ INCENDIE DU KAMOURASKA-OUEST

Il est proposé par M. Benoit Fraser et résolu à l'unanimité des membres présents que M. Éric Lavoie soit nommé pour représenter la Municipalité de Saint-Pacôme auprès de la Régie intermunicipale en sécurité incendie du Kamouraska Ouest pour l'année 2014 et que M. Robert Bérubé soit nommé en tant que substitut.

281.11.13 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DE SON SUBSTITUT POUR SIÉGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU KAMOURASKA-OUEST

Il est proposé par Mme Johanne Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents que Mme Julie Mercier soit nommée pour représenter la Municipalité de Saint-Pacôme auprès de la Régie intermunicipale des Matières résiduelles du Kamouraska-Ouest pour l'année 2014 et que M. Robert Bérubé soit nommé en tant que substitut.

282.11.13 NOMINATION DE DEUX (2) REPRÉSENTANTS POUR SIÉGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA STATION PLEIN AIR SAINT-PACÔME

Il est proposé par Mme Julie Mercier et résolu à l'unanimité des membres présents que Mme Johanne Dubé et M. Benoit Fraser soient nommés pour représenter la Municipalité de Saint-Pacôme auprès du conseil d'administration de la Station plein air Saint-Pacôme.

283.11.13 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT POUR SIÉGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION DE LA RIVIÈRE OUELLE

Il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents que M.

Christian Dionne soit nommé pour représenter la Municipalité de Saint-Pacôme auprès du conseil d'administration de la Société de gestion de la rivière Ouelle.

284.11.13 NOMINATION DE DEUX (2) REPRÉSENTANTS DE LA MUNICIPALITÉ ET D'UN (1) REPRÉSENTANT DES CITOYENS POUR SIÉGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE D'HABITATION DE SAINT-PACÔME

Il est proposé par M. Christian Dionne et résolu à l'unanimité des membres présents que M. Éric Lavoie et Mme Johanne Dubé soient nommés pour représenter le conseil de la Municipalité de Saint-Pacôme auprès du conseil d'administration de l'Office d'habitation de Saint-Pacôme et que, ultérieurement, une personne soit nommée pour représenter les citoyens de Saint-Pacôme.

285.11.13 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA MUNICIPALITÉ POUR SIÉGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE TRANS-APTE

Il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents que M. Benoit Fraser soit nommé pour siéger au conseil d'administration de Trans-Apte.

286.11.13 AUTORISATION DES SIGNATAIRES – MAIRESSE ET DIRECTEUR GÉNÉRAL

Il est proposé par M. Benoit Fraser et résolu à l'unanimité des membres présents que Mme Nathalie Lévesque, mairesse et M. Frédéric Lee, directeur général, soient désignés comme signataires à la Caisse populaire Desjardins de la Rivière-Ouelle et pour tous les documents officiels de la Municipalité de Saint-Pacôme.

287.11.13 DEMANDE D'ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ – MME CHANTAL ST-PIERRE

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme a adopté un programme d'accès à la propriété par la résolution 359.11.04 à la réunion spéciale du 15 novembre 2004;

ATTENDU QUE le Programme d'accès à la propriété a été modifié par la résolution 084.04.12 à la séance régulière du 3 avril 2012;

ATTENDU QUE Mme Chantal St-Pierre a acquis la résidence sise au 10, Côte de la Montagne le 11 octobre 2013;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Éric Lavoie et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder l'admissibilité de Mme Chantal St-Pierre au programme pacômien d'accès à la propriété pour le 10, Côte de la Montagne.

288.11.13 DEMANDE D'ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ – MME CLAUDIA VALLIÈRES ET M. MAXIME LÉVESQUE-BÉRUBÉ

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme a adopté un programme d'accès à la propriété par la résolution 359.11.04 à la réunion spéciale du 15 novembre 2004;

ATTENDU QUE le Programme d'accès à la propriété a été modifié par la résolution 084.04.12 à la séance régulière du 3 avril 2012;

ATTENDU QUE Mme Claudia Vallières et M. Maxime Lévesque-Bérubé ont acquis le terrain situé au 16, Domaine-du-Boisé le 23 octobre dernier;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Éric Lavoie et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder l'admissibilité de Mme Claudia Vallières et M. Maxime Lévesque-Bérubé au programme pacômien d'accès à la propriété pour le 16, Domaine-du-Boisé dès que ces derniers occuperont leur résidence.

289.11.13 STATION PLEIN AIR SAINT-PACÔME – DEMANDE DE COMMANDITE

ATTENDU QUE la Station plein air de Saint-Pacôme organise une soirée Casino le 16 novembre prochain;

Il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'offrir une commandite de cinquante dollars (50,00 \$) pour la tenue de la soirée Canino à la Station plein air de Saint-Pacôme.

290.11.13 ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

ATTENDU QUE l'AQLPA est un regroupement indépendant de personnes physiques et morales travaillant activement à améliorer la qualité de l'atmosphère au Québec;

ATTENDU QUE leur principal objectif est de favoriser la mise en place de solutions concrètes et adoptées à la réalité des besoins des parties prenantes, par l'acquisition de connaissance, l'éducation et la sensibilisation;

ATTENDU QUE chaque geste, chaque action posée ont des impacts sur des milliers d'êtres humains;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Éric Lavoie et résolu à l'unanimité des membres présents d'adhérer en tant que membre institutionnel à l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique pour un montant de cent dollars (100,00 \$).

291.11.13 CINEMATHON DU CLUB OPTIMISTE DE SAINT-PACÔME – DEMANDE DE COMMANDITE

ATTENDU QUE le Club Optimiste de Saint-Pacôme nous présente une demande de commandite pour la tenue de son 18^e Cinémathon le 24 novembre prochain;

ATTENDU QUE les profits de cette activité seront versés à la Fondation des étoiles,

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'acheter cinq (5) billets d'admission en guise de prix de participation à donner lors du Cinémathon du Club Optimiste de Saint-Pacôme.

292.11.13 GESTION DE LA PATINOIRE MUNICIPALE – AFFICHAGE DE L'OFFRE

Il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le directeur général, M. Frédéric Lee, à procéder à l'affichage de l'offre pour la gestion de la patinoire municipale.

293.11.13 FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

N'ayant plus rien à discuter, il est proposé par M. Benoit Fraser et résolu à l'unanimité des membres présents de clore l'assemblée. Il est 21h01.

294.11.13 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Éric Lavoie et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 25 novembre 2013 soit accepté tel que présenté.

295.11.13 ACCEPTATION – SOUMISSION EMPRUNT PAR BILLET POUR LE FINANCEMENT DES RÈGLEMENTS NUMÉRO 92 – POURVOYANT À UN EMPRUNT DE 7 830 936,00 \$ POUR LA CONSTRUCTION D'UN RÉSEAU D'ÉGOUT DOMESTIQUE AVEC INTERCEPTION ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET L'EXTENSION DU RÉSEAU D'AQUEDUC AVEC UN SYSTÈME D'ALIMENTATION EN EAU SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME, 189 – PROLONGEMENT DU RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS SANITAIRE ET PLUVIALE DE 35 MÈTRES SUR LA RUE GARNEAU ET DE 110 MÈTRES SUR LA RUE MEUNIER, 234 – DÉCRÉTANT DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS ET UN EMPRUNT DE 150 000,00 \$, 240 – DÉCRÉTANT LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ POUR LE PROJET DES HABITATIONS SAINT-PACÔME, 261 – PORTANT SUR LE PROLONGEMENT DES SERVICES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT, RUE DE LA PRUCHIÈRE, 264 – PORTANT SUR LE PROLONGEMENT DES SERVICES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT, RUE MEUNIER;

Il est proposé par M. Benoit Fraser et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la Municipalité de Saint-Pacôme accepte l'offre qui lui est faite de la Banque Royale du Canada pour son emprunt du 3 décembre 2013 au montant d'un million huit cent cinquante-trois mille six cents dollars (1 853 600,00 \$) par billet en vertu des règlements d'emprunt numéro 92, 189, 234, 240, 261 et 264, au pair, échéant en série cinq (5) ans comme suit :

292 900\$	2,71000%	3 décembre 2014
301 100\$	2,71000%	3 décembre 2015
309 800\$	2,71000%	3 décembre 2016
318 900\$	2,71000%	3 décembre 2017
630 900\$	2,71000%	3 décembre 2018

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire préautorisé à celui-ci.

296.11.13 FINANCEMENT DE L'EMPRUNT PAR BILLET POUR LES RÈGLEMENTS NUMÉRO 92 – POURVOYANT À UN EMPRUNT DE 7 830 936,00 \$ POUR LA CONSTRUCTION D'UN RÉSEAU D'ÉGOUT DOMESTIQUE AVEC INTERCEPTION ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET L'EXTENSION DU RÉSEAU D'AQUEDUC AVEC UN SYSTÈME D'ALIMENTATION EN EAU SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME, 189 – PROLONGEMENT DU RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS SANITAIRE ET PLUVIAL DE 35 MÈTRES SUR LA RUE GARNEAU ET DE 110 MÈTRES SUR LA RUE MEUNIER, 234 – DÉCRÉTANT DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS ET UN EMPRUNT DE 150 000,00 \$, 240 – DÉCRÉTANT LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ POUR LE PROJET DES HABITATIONS SAINT-PACÔME, 261 – PORTANT SUR LE PROLONGEMENT DES SERVICES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT, RUE DE LA PRUCHIÈRE, 264 – PORTANT SUR LE PROLONGEMENT DES SERVICES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT, RUE MEUNIER;

ATTENDU QUE conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Saint-Pacôme souhaite emprunter par billet un montant total d'un million huit cent cinquante-trois mille six cents dollars (1 853 600,00 \$) :

Règlement numéro	Pour un montant de
92	1 397 200 \$
189	67 900 \$
234	37 900 \$

240	273 000 \$
261	8 654 \$
264	68 946 \$

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier les règlements d'emprunt en vertu desquels ces billets sont émis;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Benoit Fraser et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant d'un million huit cent cinquante-trois mille six cents dollars (1 853 600,00 \$) prévu aux règlements d'emprunt numéro 92, 189, 234, 240, 261 et 264 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par la mairesse et le directeur général;

QUE les billets soient datés du 3 décembre 2013;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2014	292 900 \$
2015	301 100 \$
2016	309 800 \$
2017	318 900 \$
2018	328 200 \$ (à payer en 2018)
2018	302 700 \$ (à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt la Municipalité de Saint-Pacôme émette pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 3 décembre 2013), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2019 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements numéros 189, 234, 240, 261 et 264, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

297.11.13 DEMANDE D'AUTORISATION DE M. JEAN-PIERRE LÉVESQUE POUR ALIÉNER, LOTIR ET UTILISER À DES FINS AUTRES QU'AGRIQUES UNE PARTIE DU LOT 4 318 900 DU CADASTRE DU QUÉBEC, D'UNE SUPERFICIE DE 4 420.29 M², DANS LE BUT D'Y CONSTRUIRE UNE RÉSIDENCE

ATTENDU QU'en conformité avec les dispositions de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, la municipalité de Saint-Pacôme doit donner un avis relativement à une demande

d'autorisation adressée par M. Jean-Pierre Lévesque visant à aliéner, lotir et utiliser à une fin autre qu'agricole, un terrain d'une superficie 4 420.29 m², sur une partie du lot 4 318 900 du cadastre du Québec, afin d'y construire une résidence;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 58.2 de la Loi, l'avis que transmet la municipalité à la Commission doit être motivé en tenant compte des critères visés à l'article 62, des objectifs de la réglementation municipale et doit inclure une indication quant à la conformité de la demande avec les documents mentionnés précédemment;

ATTENDU le faible impact de l'autorisation recherchée sur l'activité agricole pratiquée dans ce milieu et sur l'utilisation et les possibilités d'utilisation agricoles de la superficie visée et des lots avoisinants;

ATTENDU QUE l'ajout d'une résidence sur cet emplacement, entouré de résidence et à proximité du périmètre urbain, n'ajoute aucune contrainte additionnelle aux activités agricoles;

ATTENDU QU'au RCI #134, cet emplacement fait partie d'une affectation agroforestière où il est permis d'implanter une résidence non reliée à l'exercice d'un droit ou privilège conféré par la LPTAA;

ATTENDU QUE l'établissement de production animale la plus proche est à environ 275 mètres;

ATTENDU QU'il existe très peu d'espaces disponibles dans la municipalité de Saint-Pacôme, en zone blanche, pour la construction de résidences;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Benoit Fraser et résolu à l'unanimité des membres présents que la municipalité de Saint-Pacôme :

APPUIE le demandeur M. Jean-Pierre Lévesque dans sa démarche visant à obtenir de la Commission, l'autorisation de lotir, d'aliéner et d'utiliser à des fins autres qu'agricoles, un terrain d'une superficie de 4 420.20 m² sur une partie du lot 4 318 900 du cadastre du Québec, pour y construire une résidence;

INDIQUE à la Commission que le projet du demandeur est conforme à la réglementation municipale et au RCI134;

RECOMMANDE à la Commission de faire droit à la présente demande.

298.11.13 PROLONGATION DES HEURES D'ACCÈS AU SITE DE RIVIERES-DES-VASES

ATTENDU QUE le site d'enfouissement ferme à 16 heures;

ATTENDU QUE pour être au site avant la fermeture, la collecte doit commencer dès 5 heures du matin;

ATTENDU QU'avec la venue prochaine de la 3^e collecte, la coordination des collectes se complexifiera davantage;

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale des Matières résiduelles du Kamouraska-Ouest a déterminé qu'un prolongement des heures jusqu'à 17 heures 30 du site d'enfouissement faciliterait grandement sa tâche et nous demande de l'appuyer dans sa demande en ce sens au site d'enfouissement de Rivières-des-Vases;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Julie Mercier et résolu à l'unanimité des membres présents d'appuyer la Régie intermunicipale des Matières résiduelles du Kamouraska-Ouest dans sa demande de prolongation des heures jusqu'à 17 heures 30 au site d'enfouissement de Rivières-des-Vases.

Il est à noter que M. Robert Bérubé quitte la salle de réunion.

299.11.13 DEMANDE DE PERMIS DE RÉNOVATION - GESTION BÉRUBÉ TÉLÉCOM INC. (ROBERT BÉRUBÉ) POUR LE 250-256 BOULEVARD BÉGIN

ATTENDU QUE lors d'une rencontre du Comité consultatif d'Urbanisme tenue le 13 novembre dernier, M. Gilles Plourde a remis le plan de rénovation présenté par M. Robert Bérubé pour la rénovation de la façade de l'édifice situé au 250-256 boulevard Bégin;

ATTENDU QUE les rénovations prévues sont le remplacement de cinq (5) fenêtres, le remplacement du parement extérieur en Canexel de couleur cèdre et le contour des fenêtres gris;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'Urbanisme recommande au Conseil municipal d'accepter le plan de rénovation présenté par M. Robert Bérubé avec quelques suggestions;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Éric Lavoie et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser M. Gilles Plourde, inspecteur en bâtiment et en environnement à délivrer le permis de rénovation de M. Robert Bérubé pour l'édifice du 250-256 boulevard Bégin avec les suggestions suivantes :

QUE le recouvrement de toit de la marquise soit en tôle;

QUE le treillis sous la galerie en soit un de bois;

QU'une uniformité quant à la hauteur des portes et des fenêtres au-dessus soit respectée.

M. Robert Bérubé reprend son siège dans la salle de réunion.

300.11.13 DEMANDE DE PERMIS DE RÉNOVATION - M. JEAN-PIERRE TIRMAN POUR LE 210 BOULEVARD BÉGIN

ATTENDU QUE lors d'une rencontre du Comité consultatif d'Urbanisme tenue le 13 novembre dernier, M. Gilles Plourde a présenté une demande de permis de rénovation de M. Jean-Pierre Tirman pour le 210 boulevard Bégin,

ATTENDU QUE M. Jean-Pierre Tirman désire procéder au remplacement de vingt-six (26) fenêtres de style victoriennes à un battant avec de dix (10) à quinze (15) carreaux intégrés à l'intérieur;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'Urbanisme recommande au Conseil municipal d'accepter la demande de permis de rénovation présenté par M. Jean-Pierre Tirman;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Julie Mercier et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser M. Gilles Plourde, inspecteur en bâtiment et en environnement à délivrer le permis de rénovation de M. Jean-Pierre Tirman sa résidence du 210 boulevard Bégin.

302.11.13 ASSOCIATION DES PLUS BEAUX VILLAGES DU QUÉBEC – COTISATION ANNUELLE POUR L'ANNÉE 2014

Il est proposé par M. Éric Lavoie et résolu à l'unanimité des membres présents de renouveler notre cotisation annuelle à l'Association des plus Beaux Villages du Québec pour l'année 2014 au coût de mille trois cent trente-neuf dollars (1 339,00 \$) taxes incluses.

303.11.13 ADOPTION DU BUDGET 2014 – OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINT-PACÔME

Il est proposé par Mme Johanne Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter le rapport budgétaire 2013 de l'Office municipal d'habitation tel que présenté ci-dessous :

REVENUS	53 100 \$
DÉPENSES	
Administration	10 662 \$
Conciergerie et entretien	12 001 \$
Énergie, taxes, assurances et sinistres	24 446 \$
Remplacement, améliorations et modernisations	5 000 \$
Financement	44 271 \$
Services à la clientèle	3 627 \$
TOTAL DES DÉPENSES	100 007 \$
DÉFICIT	46 427 \$
Partage du déficit	

SHQ : 90% 41 784 \$
Municipalité : 10% 4 643 \$

304.11.13 DEMANDE DE M. SARTO DUBÉ – ASPHALTAGE DEVANT SON ENTRÉE

ATTENDU QUE M. Sarto Dubé nous présente une demande d'asphaltage devant son entrée du 34 rue Fortier;

ATTENDU QUE selon M. Dubé, ces travaux auraient dû être exécutés lors du projet d'aqueduc et d'égout;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents de faire suite dans ce dossier au printemps 2014.

305.11.13 LES BÉNÉVOLES DU CENTRE D'HÉBERGEMENT D'ANJOU – DEMANDE DE COMMANDITE

ATTENDU QUE les Bénévoles du Centre D'Anjou soulignent, comme chaque année, le temps des Fêtes avec les résidents;

ATTENDU QUE les Bénévoles du Centre D'Anjou veulent offrir un cadeau personnalisé à chacun de ses résidents et organiser diverses activités traditionnelles;

ATTENDU QUE de souligner le temps des Fêtes reconforte grandement les résidents du Centre D'Anjou;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Johanne Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder un don de cent dollars (100,00 \$) aux Bénévoles du Centre D'Anjou afin de contribuer à leurs activités de Noël 2013.

306.11.13 FEUILLET PAROISSIAL – PARTICIPATION ANNUELLE

ATTENDU QUE le comité du Feuillelet paroissial est à planifier le feuillelet de 2014 pour les municipalités de Saint-Gabriel, Rivière-Ouelle, Mont-Carmel, Saint-Philippe et Saint-Pacôme;

ATTENDU QUE notre contribution permet au comité du Feuillelet paroissial d'offrir aux paroissiens un feuillelet fort apprécié par son unité et la présentation des informations reliées à la vie communautaire des paroisses;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Johanne Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents de contribuer pour un montant de deux cents dollars (200,00 \$) pour la réalisation du Feuillelet paroissial pour l'année 2014.

307.11.13 ÉCOLE DESTROISMAISONS – COTISATION ANNUELLE 2013-2014

ATTENDU QUE l'École de musique Destroismaisons nous invite à renouveler notre adhésion ou à devenir membres;

ATTENDU QUE notre adhésion est l'un des gestes les plus concrets que nous pouvons

faire pour aider à assurer la continuité du service aux élèves;

ATTENDU QUE cet organisme sans but lucratif offre à plus de trois cents (300) jeunes et adultes des cours de musique, de chant et de danse, prodigués par des professeurs qualifiés;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Johanne Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents de renouveler notre adhésion à l'École de musique Destroismaisons au montant de quarante dollars (40,00 \$).

308.11.13 RÉSIDENCE DU LYS D'ARGENT – DEMANDE DE COMMANDITE

ATTENDU QUE les résidents de la Résidence du Lys d'Argent ont formé un comité des activités sociales;

ATTENDU QUE grâce aux généreux dons en 2012, le comité a pu souligner de façon spéciale les anniversaires de naissance des résidents et les fêtes de l'année;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme s'implique au sein du Club des 50 ans et plus;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Benoit Fraser et résolu à l'unanimité

des membres présents que, par souci d'équité envers les autres résidences et autres Clubs Sociaux de ne pas contribuer aux activités sociales de nos aînés résidents de la Résidence du Lys d'Argent de Saint-Pacôme.

309.11.13 FERMETURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

N'ayant plus rien à discuter, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents de clore l'assemblée. Il est 20h43.

Les membres du comité municipalité ami des aînés (MADA) tiennent à souhaiter un heureux temps des Fêtes à tous les citoyens de Saint-Pacôme et particulièrement aux personnes âgées. Paix, joie, bonheur, santé et prospérité vous accompagnent tout au long de la nouvelle année.



Merci à ceux qui ont offert des livres au cours de l'année à la résidence Lys d'argent, et tout particulièrement à ceux qui ont fait don des étagères. Nous en profitons également pour vous transmettre nos meilleurs vœux du temps des Fêtes.

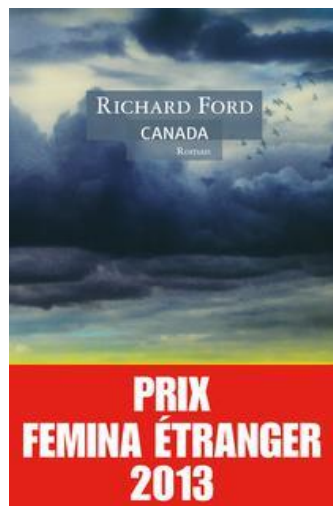
Mesdames Yolande Anctil, Gemma Thériault et Lucille Lavoie

Le président du Comité de développement, M. Réjean Pelletier, ainsi que tous les membres du conseil d'administration tiennent à souhaiter un magnifique temps des Fêtes aux citoyens de Saint-Pacôme. Que la nouvelle année voit la concrétisation de vos projets, accompagnée de prospérité, de santé et de bonheur.



Chronique culturelle

À lire ce mois-ci...



nature d'une redoutable violence. Dell tente de retrouver son équilibre sous les ciels immenses de la Saskatchewan et de découvrir un sens à la conduite des adultes qu'il aimait et qu'il croyait connaître.

Quand les parents de Dell Parson, quinze ans, décident de commettre un vol de banque, celui-ci comprend qu'il doit dire adieu à jamais à son rêve de vivre une vie normale et paisible. Une amie de la famille l'aide à traverser en secret la frontière canado-américaine et le remet entre les mains d'un autre Américain en exil, Arthur Remlinger, qui sous ses airs pacifiques cache une



remarquable par son architecture et sa puissance d'évocation, *Au revoir là-haut* est le grand roman de l'après-guerre de 14, de l'illusion de l'armistice, de l'État qui glorifie ses disparus et se débarrasse de vivants trop encombrants, de l'abomination érigée en vertu.

PRIX GONCOURT

Sur les ruines du plus grand carnage du XXe siècle, deux rescapés des tranchées, passablement abîmés, prennent leur revanche en réalisant une escroquerie aussi spectaculaire qu'amorale. Des sentiers de la gloire à la subversion de la patrie victorieuse, ils vont découvrir que la France ne plaisante pas avec ses morts...

Fresque d'une rare cruauté,



Solidaires, gardons notre église vivante

C'est sous ce thème que s'est déroulée la journée de la Capitation, le 3 novembre dernier. Nombreux, vous avez généreusement répondu à notre invitation afin d'assurer la survie de notre église.

Nous tenons à vous remercier très sincèrement pour votre implication. Tout don, si minime soit-il, fut grandement apprécié. Un gros merci à tous ces bénévoles qui ont sillonné les rues de St-Pacôme, lors de la distribution et de la cueillette des lettres de sollicitation.

Il est toujours temps, pour ceux qui n'ont pu le faire jusqu'à maintenant, d'apporter votre contribution, que ce soit par la poste ou en venant directement au bureau de la Fabrique lors des jours d'ouverture (les mardis et mercredis, de 9h à 16h).

Soyons fiers de notre église! Sauvons ce legs patrimonial! Toute suggestion ou tout projet susceptible d'aider à sa conservation sont les bienvenus.

Votre Conseil de Fabrique



Joueurs de pétanque!

Un groupe d'une dizaine de personnes se rencontre tous les mercredis à compter de 13h30 dans la grande salle à l'édifice municipal pour jouer à la pétanque. Pas besoin d'inscription. Les gens intéressés peuvent se joindre au groupe. Du plaisir assuré pendant deux heures et demie!

Bienvenue à tous!



« V.I.S.A.G.E.S. régionaux du Québec » ça vous dit quelque chose? Une petite équipe de reporters était de passage dans la municipalité de Saint-Pacôme en septembre dernier. Intrigué par les Paco \$, ils voulaient en savoir plus notamment sur leur histoire, leur mode de fonctionnement et l'impact économique dans notre communauté. L'objectif étant de donner de la visibilité à cette initiative qu'ils trouvaient fortement intéressante. Mme Katerine Martineau, responsable du projet à rencontrer pour l'occasion Marie Marchand, vice-présidente et Éliane Vincent secrétaire-trésorière pour le Comité de développement. La vidéo est maintenant disponible sur le site Internet de l'organisation à www.visagesregionaux.org ainsi que celui de la municipalité à www.st-pacome.ca dans la

section « services municipaux » sous l'onglet « dossier de presse ». Nous vous invitons à la visionner et à partager en grand nombre ce reportage qui met en valeur les attraits de notre municipalité.



Dévoilement des gagnants du concours « Couleurs et Parfums 2013 »

Le 14 novembre dernier, le comité d'embellissement tenait sa 2^e remise de prix dans le cadre du concours « Couleurs et parfum » auxquels plus d'une trentaine de personnes étaient inscrites. C'est devant des participants passionnés d'horticulture que les prix ont été remis à la Station plein air de Saint-Pacôme.



Dans la catégorie Grand jardin, Mme Anne-Marie Gagnon et M. André Lavoie ont remporté le 1^{er} prix pour leur aménagement



Le prix dans la catégorie Petit coin fleuri a été remis à Mesdames Mélissa Lizotte et Annick Michaud, pour leur charmant balcon.



Finalement c'est Mme Jacqueline Michaud esthéticienne qui s'est mérité le prix dans la catégorie Commerce et industrie.

Nos félicitations à tous les gagnants et un gros merci à tous les participants de l'édition 2013. Rendez-vous l'an prochain!



Le samedi 14 décembre dernier, 6 jeunes de 5 à 10 ans ont fabriqué des marionnettes. Une activité très appréciée. Nous reprendrons avec les bracelets brésiliens en janvier.



Régie intermunicipale des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest



**Voici quelques consignes
concernant vos bacs de vidange
et de récupération :**

- ♻️ Vos bacs doivent obligatoirement avoir un couvercle et être en bon état.
- ♻️ Les cendres doivent être mises dans des sacs ou des boîtes et surtout, ne pas être jetées directement dans le bac sans contenant.
- ♻️ Si vous utilisez une corde pour faciliter l'accès à votre bac, assurez-vous que cette corde n'est pas une nuisance pour celui qui en fait la cueillette.
- ♻️ Surtout, n'oubliez pas de placer vos bacs avec les roues vers votre maison et l'autocollant vers la rue.
- ♻️ Placez vos bacs près de la rue, de préférence la veille. Si les employés doivent commencer plus tôt, vous serez certain qu'ils seront ramassés et vidés.
- ♻️ Pour plus de renseignements sur les matières que vous pouvez jeter aux vidanges ou à la récupération, consultez le site de la Co-Éco : <http://co-eco.org/index.php>.

Joyeux Noël et Bonne Année 2014!



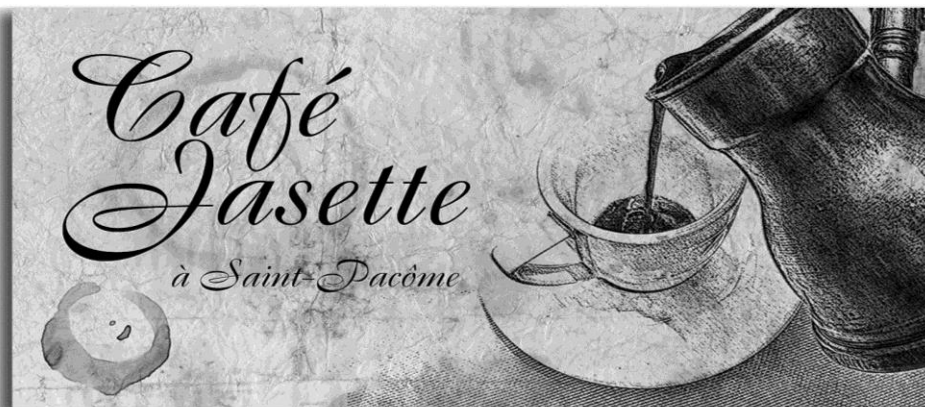
Le conseil d'administration de la Régie intermunicipale des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest vous souhaite un Joyeux Noël et une Bonne et heureuse année!

Que Noël soit l'occasion d'intenses moments de joie et que chaque jour de l'An nouveau vous permette d'atteindre la réussite personnelle et professionnelle que vous désirez...

Votre conseil,

Evans Gagnon, Martine Hudon, Julie
Mercier, Marcel Lemieux et Rémi
Beaulieu

*Une
pause réflexion
pour se faire
du bien...*



Le café de janvier...

SPIRITUALITÉ ET ENGAGEMENT

animé par Ginette Jetté, agente de pastorale
et Annie Sénéchal, responsable du comité diocésain
de la condition des femmes dans l'Église

Quand : Lundi 13 janvier 2014 à 9h30
Où : Centre municipal de Saint-Pacôme
27, rue St-Louis

**Ensemble, elles nous présenteront
une autre facette de la spiritualité.**

Inscription obligatoire au 418.852.2356
demandez Yvonne...

Covoiturage possible, renseignez-vous!

En collaboration avec :



Club des 50 ans et plus
de Saint-Pacôme

Santé
et Services sociaux
Québec

sigma

et leurs partenaires :



Municipalité de Saint-Pacôme



Cercle de Fermières
Saint-Pacôme



Desjardins
Caisse populaire
de la Rivière Ouelle

DATES À RETENIR

Janvier 2014

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE Les dimanches de 10h00 à 12h00, les mardis de 18h30 à 20h30 et les jeudis de 15h30 à 17h30 Téléphone : 418-315-0579			1 Bureau municipal fermé	2 Récupération 1 Bureau municipal fermé	3 Récupération 2 Bureau municipal fermé	4
5 Bibliothèque De 10h00 à 12h00 	6 9h00 Réunion M.A.D.A. Bibliothèque 13h30 Scrabble Duplicate 	7 20h00 Séance ordinaire du conseil municipal 13h30 Gym cerveau Bibliothèque De 18h30 à 20h30 	8 13h30 Fermières Réunion mensuelle – broderie de schwalm 13h30 Pétanque (grande salle)	9 Vidanges 1 Âge d'or Cartes 13h00 Bibliothèque De 15h30 à 17h30 Scrabble Classique 13h30 	10 Vidanges 2	11
12 Bibliothèque De 10h00 à 12h00 	13 9h30 Café Jasette Bibliothèque 13h30 Scrabble Duplicate 	14 13h30 Gym cerveau Bibliothèque De 18h30 à 20h30  19h30 Chevaliers de Colom 19h30 C.A. Optimistes	15 Fermières :Tissage finition du napperon 13h30 Pétanque (grande salle) 18h30 Boxe	16 Récupération 1 Âge d'or Cartes 13h00 Bibliothèque De 15h30 à 17h30 Scrabble Classique 13h30  19h00 Danse en ligne	17 Récupération 2	18
19 Bibliothèque De 10h00 à 12h00 	20 18h30 Boxe Bibliothèque 13h30 Scrabble Duplicate 	21 13h30 Gym cerveau 19h00 Roman policier Bibliothèque De 18h30 à 20h30 	22 Fermières : dentelle roumaine remplissage 13h30 Pétanque (grande salle) 18h30 Boxe	23 Vidanges 1 Âge d'or Cartes 13h00 Bibliothèque De 15h30 à 17h30 Scrabble Classique 13h30  19h00 Danse en ligne	24 Vidanges 2	25 Pont payant Carnaval des Neiges
26 Brunch Carnaval au Club de Golf Bibliothèque De 10h00 à 12h00 	27 19h30 Boxe 19h30 Comité développement Bibliothèque 13h30 Scrabble Duplicate 	28 13h30 Gym cerveau Bibliothèque De 18h30 à 20h30 	29 Fermières : Courtpointe pour bébé SAK 13h30 Pétanque (grande salle) 18h30 Boxe	30 Récupération 1 Âge d'or Cartes 13h00 Bibliothèque De 15h30 à 17h30 Scrabble Classique 13h30  19h00 Danse en ligne	31 Récupération 2 Mise en capsule Carnaval	

Date de tombée : 20 janvier 2014

Prochaine parution : 29 janvier 2014